

# TARIFS ANNUELS

Ecole Municipale de Musique

Jean Deweerdt

**FRAIS DE DOSSIER** : payables au moment de l'inscription, et non remboursable

**DROITS DE SCOLARITE** : payables en une seule fois dès l'inscription, et non remboursable dès le premier cours pris

**REDUCTION DES FRAIS DE DOSSIER SI AUCUNE PRISE DE COURS INDIVIDUEL :**

- Membres du Grand Orchestre et leur famille (résidant à la même adresse)
- Membres du Big Band
- Chorale Adultes
- Membres du groupe de musiques traditionnelles
- Membres du groupe Musette, Accordéon

## INSCRIPTION ANNUELLE OBLIGATOIRE

FRAIS DE DOSSIER PAR FAMILLE (résidant à la même adresse)	15 €
FAMILLE D'UN MEMBRE DU GRAND ORCHESTRE (résidant à la même adresse)	REDUCTION DE 10 €
MEMBRE DU GRAND ORCHESTRE AVEC PRISE DE COURS	REDUCTION DE 10 €

## CURSUS DECOUVERTE

EVEIL	12 €
-------	------

## CURSUS CLASSIQUE

PRATIQUE D'UN INSTRUMENT	12 €
FORMATION MUSICALE (Obligatoire jusqu'à 16 ans)	12 €

## CURSUS ADULTE

PRATIQUE D'UN INSTRUMENT	12 €
FORMATION MUSICALE ADULTE	12 €

## HORS CURSUS

ATELIER UNIQUEMENT	12 €
--------------------	------

## LOCATION INSTRUMENT

LOCATION D'UN INSTRUMENT	16 €
--------------------------	------

## GRAND ORCHESTRE

PRATIQUE D'UN INSTRUMENT DIFFERENT DE L'ORCHESTRE	12 €
LOCATION D'UN INSTRUMENT DIFFERENT DE L'ORCHESTRE	16 €